

741^{ème} Séance
Séance Publique
du mardi 18 décembre 2012

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

**ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 3 JANVIER 2014 (N° 8.154)**

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. ANNONCE D'UN PROJET DE LOI TRANSMIS PAR LE GOUVERNEMENT ET RENVOI DEVANT LA COMMISSION
Projet de loi, n° 908, relative au harcèlement et à la violence au travail (p. 8464)

- II. POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2013 :
 - Explications de vote (p. 8465)
 - Loi de Finances (p. 8482)

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2012**

—
**Séance Publique
du mardi 18 décembre 2012**
—

Sont présents : M. Jean-François ROBILLON, Président du Conseil National ; M. Fabrice NOTARI, Vice-Président ; MM. Gérard BERTRAND, Alexandre BORDERO, Marc BURINI, Claude CELLARIO, Philippe CLERISSI, Mme Michèle DITLOT, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Guillaume ROSE, Christophe SPILLOTIS-SAQUET, Christophe STEINER et Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Est absente excusée : Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Conseiller National.

Assistent à la séance : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; M. Marco PICCININI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat : M. Olivier WENDEN, Chef de Cabinet du Président du Conseil National ; Mme Laurence GUAZZONNE-MILLIASSEAU, Secrétaire Générale du Conseil National ; M. Sébastien SICCARDI, Chargé de Mission pour les Affaires Juridiques ; Mme Florence LARINI-NEGRI, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Jean-Charles DE SIGALDY, Chef de Section ; Mlle Eloïse CROZET, Suppléante ; Mme Martine MORINI, Attachée Principale.

—
La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Jean-François ROBILLON, Président du Conseil National.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, chers amis, la séance est ouverte.

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence signalée de Mme B. BOCCONE-PAGES.

Ensuite, comme à l'accoutumée, je vous informe que l'intégralité de cette Séance Publique est retransmise en direct sur la chaîne Monaco Info.

Les téléspectateurs pourront ainsi assister tout d'abord, aux motivations de vote des Conseillers Nationaux puis au vote de cette loi de Budget Primitif 2013.

Je vous rappelle aussi que l'intégralité de cette Séance Publique sera diffusée sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc.

I.

**ANNONCE D'UN PROJET DE LOI TRANSMIS
PAR LE GOUVERNEMENT ET RENVOI
DEVANT LA COMMISSION**

M. le Président.- L'ordre du jour appelle, en vertu de l'article 70 du Règlement Intérieur du Conseil National, l'annonce des projets de loi déposés sur le Bureau de notre Assemblée.

Un projet de loi nous est parvenu, il s'agit du :

Projet de loi, n° 908, relative au harcèlement et à la violence au travail.

Ce texte, arrivé ce jour au Conseil National, fait suite à la proposition de loi, n° 198, relative à la protection contre la discrimination et le harcèlement, et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Compte tenu de son objet, je propose qu'il soit renvoyé devant la Commission de Législation, laquelle avait déjà procédé à l'étude de la proposition de loi.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.

Ce projet de loi est donc renvoyé devant la Commission de Législation.

(Renvoyé).

M. le Président.- Monsieur le Ministre, souhaitez-vous faire un commentaire ? Non.

II.

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2013

M. le Président.- Nous allons maintenant passer au point II de l'ordre du jour, c'est-à-dire les explications de vote des Conseillers Nationaux, concernant le projet de Budget Primitif pour 2013.

Chers collègues, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de respecter le temps de parole.

Traditionnellement, pour commencer, c'est le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale. Monsieur BORDERO, vous avez la parole.

M. Alexandre BORDERO.- Merci, Monsieur le Président.

L'année 2012 va sans doute être l'année du retour à l'équilibre budgétaire. Elle a été caractérisée par un niveau de recettes exceptionnel tant en ce qui concerne la T.V.A. que l'I.S.B. ou encore les droits de mutation.

Pour 2013, je ne pense pas qu'il faille s'attendre à une progression importante de nos recettes, c'est pourquoi la Commission des Finances et de l'Economie Nationale approuve le Gouvernement lorsqu'il présente des estimations de recettes particulièrement prudentes pour 2013.

Au vu de l'incertitude économique dans laquelle baignent les pays qui nous entourent, il faudra que dans les années qui viennent, Monaco poursuive ses efforts, aussi bien en ce qui concerne l'efficacité de la perception des recettes, que la maîtrise de la dépense publique.

Notre Pays a pu traverser les crises économiques et financières de ces dernières années en maintenant son dynamisme économique comme en atteste l'augmentation du P.I.B. et des heures travaillées, en gardant des finances saines, puisque notre Pays n'est pas endetté et que nous retrouvons l'équilibre budgétaire, et enfin en conservant son modèle social avancé et son niveau de sécurité exemplaire.

Notre Pays doit bien sûr s'attacher à conserver l'équilibre de ses comptes publics, mais doit continuer à investir. Investir pour doter le pays des équipements publics nécessaires, investir pour assurer les recettes de demain et investir pour faire vivre le tissu d'entreprises locales.

Monsieur le Ministre, votre Gouvernement a, lors de ces débats budgétaires entendu les demandes du Conseil National telles qu'elles ont été exprimées dans le rapport sur le budget. Vous avez amendé votre budget initial, tout d'abord, en prévoyant un certain nombre de dépenses pour des travaux d'entretien et de rénovation. Ces travaux étaient nécessaires dans le cadre de la politique d'attractivité et d'accueil de la Principauté. Je vous redemande ce soir de confier la totalité de ces chantiers aux entreprises monégasques notamment au travers de la procédure dite d'équilibrage, en lançant un nouvel appel d'offre pour l'opération Testimonio II, opération serpent de mer que l'on aimerait bien voir sortir de terre.

Cette opération permettra entre autres d'offrir 100 à 150 logements pour nos compatriotes pour les années 2018-2019. Là encore, il faudra veiller à ce que la sous-traitance soit confiée à des entreprises monégasques.

La deuxième opération que le Gouvernement doit lancer le plus vite possible, c'est l'agrandissement du Centre Commercial de Fontvieille. Le doublement des surfaces prévues va être générateur de recettes futures pour l'Etat Monégasque.

Cet investissement ajouté à ce que compte faire la S.B.M. dans le Carré d'Or va indéniablement renforcer notre attractivité commerciale.

Mais si Monaco est riche de ses investissements, la principale richesse c'est son capital humain.

Je n'ai plus qu'un petit chapitre, Monsieur le Président... Je pense bien sûr aux 40.000 pendulaires qui viennent travailler tous les jours dans notre Pays, je pense aux salariés résidents, aux entrepreneurs qui nous apportent leur talent et leur dynamisme. J'évoquerai aussi notre Fonction Publique, véritable fer de lance de l'Etat qui fait honneur à notre Pays par la qualité de son travail au service du public. Sans oublier nos jeunes que nous devons former et orienter pour leur permettre de se réaliser professionnellement.

Ce capital humain est une richesse qu'il faut préserver et c'est pourquoi nous vous avons demandé, durant ces débats, de prendre à bras-le-corps les problèmes et les difficultés rencontrés par le personnel

de la S.B.M., il en va de l'avenir de cette société, il en va de la bonne santé économique de notre Pays.

C'est avec confiance qu'il faut envisager l'avenir de notre Pays. Fort de son dynamisme économique, de ses finances publiques saines et bien gérées, Monaco a tous les atouts pour réussir économiquement pour garantir et améliorer encore le niveau de vie de sa population.

C'est pourquoi je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2013.

M. le Président.- C'est bien parce que c'est votre dernier budget, Monsieur BORDERO, que je vous ai laissé terminer.

La parole est à Monsieur Gérard BERTRAND.

M. Gérard BERTRAND.- Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Après les excellents résultats de l'année 2012, personne ne peut prévoir ce que nous réserve l'année 2013, la crise économique mondiale étant toujours d'actualité. Monsieur le Ministre, vous l'avez dit dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, les Etats qui ont su à la fois préserver les personnes les plus vulnérables sans pour autant creuser leur déficit budgétaire font exception, Monaco fait partie de ces exceptions et nous en sommes fiers.

Pour ce Budget Primitif 2013, le Gouvernement a choisi la prudence vu le contexte actuel, c'est la voix de la sagesse. Malgré cette prudence voulue, on peut noter avec satisfaction la prolongation des actions en faveur du secteur industriel et de l'ensemble des entreprises monégasques, la revalorisation du point d'indice dans la Fonction Publique, la poursuite des initiatives pour permettre aux jeunes monégasques de trouver un emploi dans leur pays, une politique d'investissement qui ne faiblit pas avec, entre autres, une aide aux petites entreprises locales du BTP en leur fournissant des chantiers. Enfin, ce qui me tient le plus à cœur, l'ouverture du chantier de Testimonio II en 2014, suivie d'une livraison en 2018. Ce projet comportera entre 130 et 150 logements domaniaux, un parking de 900 places et une crèche.

Cette liste d'actions gouvernementales n'est pas exhaustive mais ces grandes lignes énoncées me rendent optimiste pour l'avenir.

Cette législature qui se termine a été riche, elle se finit sur une note positive par le retour à l'équilibre budgétaire voire à l'excédent.

Cependant, permettez-moi un aparté pour rétablir quelques vérités car beaucoup de propos erronés ont été tenus par l'opposition durant ces débats.

Monsieur NOUVION c'est bien de se préoccuper des logements des Monégasques, vous critiquez la majorité sur sa politique du logement alors que plus de 400 appartements vont être livrés d'ici fin 2014, mais vous, qu'avez-vous fait pour le logement depuis que vous êtes élu ? Vous n'avez même pas voté les crédits nécessaires aux travaux. Je vous rappelle que vous avez déclaré en début de mandat, que la pénurie de logements domaniaux était de la science-fiction et en 2010, je cite : « *Comme il n'y a plus de problème de logement pour les Monégasques, il faudra attribuer 20 % des domaniaux neufs à des Enfants du Pays* ». La majorité est contre la mixité dans les immeubles domaniaux mais elle est pour le maintien du secteur protégé tant que le Gouvernement ne fera pas de propositions concrètes sur le futur secteur intermédiaire.

Ce secteur protégé que vous voulez, Monsieur NOUVION, supprimer en libérant les loyers, si c'est de cette manière que vous entendez conserver les Enfants du Pays à Monaco, vous vous trompez de méthode et vous aurez beau leur faire un beau statut, cela ne servira à rien s'ils sont obligés de quitter la Principauté. Je ne m'étendrai pas davantage sur les contradictions et les contre-vérités d'Horizon Monaco en matière de logement, il y en aurait encore beaucoup à dire et le temps de parole est limité. L'heure de vérité viendra, soyez-en assuré.

Ces dernières considérations étant annoncées, je voterai ce Budget Primitif 2013. Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur BERTRAND.

La parole est à Monsieur Claude CELLARIO.

M. Claude CELLARIO.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

En préambule, je souhaiterais faire une déclaration, la violence et l'injure ne servent aucune juste cause. Au mieux, elles sont un signe d'instabilité et de fragilité, au pire, elles révèlent l'incompétence

manifeste de celui qui, mis face à ses contradictions, est dans l'impossibilité de les assumer. L'histoire retiendra que cette déplorable agression au sein du Conseil National aura marqué les esprits presque autant que les débats budgétaires.

Monsieur le Ministre, après avoir recherché l'équilibre budgétaire, la relance de l'économie par un plan d'aide et de soutien aux petites entreprises améliorera leur situation face à la crise actuelle et participera à l'attractivité de la Principauté, facteur de croissance pour l'avenir de notre Pays. Votre engagement vis-à-vis de ces entreprises porte sur un plan à court terme concernant des travaux de rénovation du tissu urbain, dès le début de 2013.

La crise qui nous entoure vous a convaincus qu'il était impératif de soutenir l'investissement productif, ce que nous demandions, d'où les crédits supplémentaires qui ont été inscrits au budget.

Vous avez mieux intégré la priorité aux entreprises monégasques du bâtiment en acceptant de leur confier 50 % des travaux de la sous-traitance lors des prochaines constructions financées par l'Etat. Mais n'oublions pas que cette priorité aux entreprises monégasques est un combat de tous les jours. J'en veux pour preuve, le déménagement des pensionnaires du Cap Fleuri. Personne ne comprendrait que cette opération ne soit pas uniquement attribuée aux entreprises monégasques d'ambulances.

Concernant la politique de notre jeunesse, l'intégration de jeunes Monégasques au C.H.P.G., le recrutement de nationaux en vue d'occuper des postes à la Direction des Services Fiscaux après une formation adaptée, témoignent de votre volonté de mieux appréhender la priorité nationale.

Vous avez accepté de reconduire la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et agents de l'Etat comme nous vous l'avions déjà demandé au Budget Primitif 2012. C'est la politique de soutien du pouvoir d'achat que j'ai souvent encouragée.

Le réalisme vis-à-vis des enjeux du futur est vital. Le territoire de la Principauté n'est pas extensible. Les terrains pour construire se raréfient de jour en jour. Il nous faut trouver de nouveaux espaces. J'en avais parlé dans mon intervention de politique générale, une des solutions serait de réaliser l'extension en mer, pour moi cela est d'une nécessité impérative. Nous sommes obligés de la réaliser car l'existence des générations futures est en jeu. Le Gouvernement doit donner les informations sur les études en cours et la

finalisation du projet. Une décision avant l'été prochain est nécessaire. C'est une ardente obligation.

Dans la cadre de ce que je viens d'exprimer, je voterai ce projet de loi du Budget Primitif 2013.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Monsieur Marc BURINI.

M. Marc BURINI.- Pour le vote de ce Budget Primitif 2013, je m'abstiendrai entendant ainsi exercer, n'en déplaise à la dictature de la majorité, un droit véritable et reconnu au sein même d'instances internationales.

Ainsi trois parlementaires européens siégeant à la Commission de post-suivi, se sont-ils abstenus le 13 novembre dernier sur le vote entérinant l'humiliante saisine de la Commission de Venise, la majorité dans la logique qui est la sienne, eût sans doute préféré que ces derniers votassent pour.

Rappelons ici que l'opposition ne s'est pas abstenue mais a voté en faveur de la loi sur les retraites, de la loi sur la nationalité, de la loi relative à la responsabilité civile des enseignants, de la loi sur le contrat habitation capitalisation, de la loi sur l'interruption médicale de grossesse, de la loi sur les associations, de la loi sur le reclassement des salariés déclarés inaptes par le médecin du travail et de la loi relative au financement des campagnes électorales, etc...

Cette liste est loin d'être exhaustive mais montre bien, malgré les allégations aussi mensongères que malveillantes de la majorité, que l'opposition a toujours su prendre ses responsabilités et voter en faveur des textes qui lui paraissent répondre à l'intérêt général, à l'attente des Monégasques ou aux changements sociétaux auxquels Monaco aspirait.

En revanche, lorsque la majorité propose une présidence de commission à l'opposition, elle s'abstient par deux fois... Quelle cohérence et quel sens politique !

Pour le coup cette abstention marquait le caractère éminemment équivoque d'une véritable volonté d'ouverture.

Faut-il rappeler que le vote d'abstention de l'opposition à un Budget Primitif ne bloque pas la

continuité de l'Etat et ne met pas la patrie en danger car notre Assemblée est régie par la règle de la majorité et non pas de l'unanimité.

Je m'abstiens sur le vote de ce Budget car, en tant que membre de l'opposition, je n'ai pas le sentiment de participer pleinement à l'élaboration de ce dernier.

L'opposition, c'est le moins que l'on puisse dire, ne fait pas l'objet de toutes les attentions du Gouvernement, la politique du pas vers l'autre se fait au petit pied, le Gouvernement n'a pas besoin de notre blanc-seing, devenu synonyme du d'abord galvaudé puis aujourd'hui dévoyé consensus.

On le voit bien lorsque, sur le siège, au début des débats, des crédits sont opportunément débloqués. Nous avons eu, par exemple, droit à Testimonio II, le retour que l'opposition ne cesse de réclamer et à la réfection de la rue Princesse Caroline que nous avons demandée officiellement au Gouvernement depuis des mois.

Le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale de la majorité n'aura donc servi que de cache-misère à la vacuité de son action politique depuis trois ans, à l'indigence des débats publics qui nous sont infligés, à l'insignifiance de ses convictions face aux enjeux du futur et à l'échec de la défense de notre système institutionnel. Merci.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur Philippe CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Force est de constater que le Conseil National a perdu la boule lors des deux premières séances budgétaires.

Asepsie et stérilité des débats, tirs de missiles ininterrompus d'une majorité aux abois, présence de son général sur le champ de bataille, monté sabre au clair, contre toute attente, au centre de la mêlée. Les roquettes sont, quant à elles, tombées sur moi et sur d'autres, provoquant des dégâts collatéraux, alors que le théâtre des opérations est, par tradition, dévolu aux meetings électoraux.

Une cour de récréation, ce Conseil National où, en l'absence du maître, les élèves se sont envoyés au

visage les boules de coco, les restes de mistral gagnant, les marshmallows et les roudoudous, où certains ont multiplié les crocs-en-jambe et les frites sur les fesses, ou d'autres encore, en réintégrant une classe désertée par le professeur, ont mis le feu aux enciers bourrés de copeaux de crayons en craquant une allumette provoquant ainsi la confusion générale. Je n'en parlerai plus, point final. Les Monégasques jugeront.

Revenons donc à l'essentiel : quid de l'avenir de notre Pays et de celui de nos compatriotes dans cette tragi-comédie ? Les réponses que vous nous avez apportées, Monsieur le Ministre, ne témoignent pas vraiment d'une volonté affirmée de relance de notre économie, et ce malgré l'embellie budgétaire qui vous laisse quelque latitude pour l'envisager et, ce ne sont pas les tout petits millions jetés en pâture sur le siège, pour la réalisation de quelques opérations indispensables qui vont modifier mon jugement. Actuellement, je le répète, le budget de l'équipement pour 2014 est toujours proche de zéro.

De même, où est le signe fort nous montrant que vous avez pris les problèmes de la S.B.M. à bras-le-corps ? Vous le savez pertinemment, si rien n'est fait pour apaiser les tensions, la marmite va nous exploser au visage. Mais est-il encore temps ?

Quant à la priorité nationale, pouvons-nous affirmer qu'elle sera à l'avenir respectée dans notre Administration ? Avons-nous aujourd'hui l'assurance que les marchés publics n'échapperont plus aux entrepreneurs monégasques ?

Comment encourager l'initiative privée, alors que vous n'êtes toujours pas en mesure de proposer des planchers de bureaux domaniaux à nos compatriotes ?

Vous promettez, par ailleurs, rapidement le lancement d'une opération de logements domaniaux, mais enfin, nous attendons de voir. Rien de définitif, de tangible.

Nous n'en finissons plus de demander le réaménagement des deux ports et de la rue Princesse Caroline (et pas uniquement son dallage, mais également le mobilier urbain), et là non plus, Anne, ma sœur Anne, nous ne voyons rien venir. Idem pour l'héliport indigne de notre Principauté qui prône l'excellence...

La Principauté n'est plus entretenue et cela, ce serait une façon intelligente de donner du travail aux entreprises du bâtiment que d'y consacrer un budget.

Aucune trace non plus d'une politique cohérente en matière de commerce.

Et pourtant, ce n'est pas faute de l'avoir demandé, et pendant ce temps le boulevard des Moulins agonise et les commerçants de l'avenue Lazare SAUVAIGO crient au secours et nous continuons de construire des surfaces commerciales sans tenir compte en amont des *desiderata* des enseignes susceptibles de venir s'y installer.

Et le temps passe, et j'ai l'impression de revivre « *un jour sans fin* », film dans lequel le héros se réveille chaque matin en revivant ce qui s'était passé la veille.

Vous l'avez sans doute compris, comme je n'ai pas grand-chose à voir avec la rédaction du rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale et en fonction de toutes les demandes qui sont depuis des mois restées insatisfaites, je m'abstiendrai pour le vote du Budget Primitif 2013.

Je vous remercie.

M. le Président.- La parole est à Monsieur Roland MARQUET.

M. Roland MARQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

L'attractivité, il en a été longuement question lors de nos échanges budgétaires. Pour renforcer notre attractivité, il est nécessaire de concrétiser les projets d'investissement demandés par la majorité, afin de soutenir notre économie et nos entreprises. Le bon niveau d'investissement est nécessaire pour terminer les aménagements, vitrines de notre Principauté, comme le Yacht Club de Monaco qui répondra aux exigences d'une clientèle internationale, tout en permettant enfin de finir les travaux d'aménagement du Port Hercule, en travaux depuis dix ans.

Ce rayonnement international est un élément fondamental pour notre attractivité, que la nouvelle campagne de communication du Gouvernement a mise en lumière dans le cadre de son partenariat avec la chaîne américaine CNN. A travers le monde sont ainsi diffusées certaines valeurs cardinales de Monaco et je m'en réjouis.

Je suis désolé de constater que l'acte gratuit commis au sein de notre Assemblée la semaine dernière ait pu entacher l'image de notre Principauté hors de nos frontières puisque même Europe 1 a, semble-t-il, fait écho de cet acte regrettable. L'image du Conseil National n'en sort pas grandie et je le déplore.

Nos débats ont heureusement pu dépasser cet incident pour revenir aux préoccupations de tous nos compatriotes. L'annonce des projets immobiliers de la Société des Bains de Mer est également de nature à renforcer le rayonnement international de la Principauté et à offrir des opportunités de marché pour les entreprises locales, sous réserve que la priorité nationale soit clairement appliquée. J'ajouterai que les projets immobiliers de la S.B.M. ne doivent pas se faire au détriment d'une politique visant à remettre l'humain au cœur de cette société, dont l'Etat est actionnaire majoritaire. Le rôle social de la S.B.M. doit être respecté et assumé. Sur ce point, nous n'avons pas totalement été convaincus, Monsieur le Ministre d'Etat, lors de nos échanges mais vous nous avez indiqué que des changements devaient avoir lieu d'ici peu à la S.B.M.. Nous espérons qu'ils seront guidés par l'obligation de rétablir un dialogue social effectif.

Enfin, les investissements annoncés à Testimonio II permettront de poursuivre les livraisons d'appartements domaniaux pour les compatriotes et ainsi éviter un retour à la pénurie. Quant au projet de restructuration du Centre Commercial de Fontvieille, la majorité y est absolument favorable pour diversifier l'offre de surfaces de bureaux mais aussi de commerces en Principauté. Voilà des avancées significatives de notre attractivité.

Ces projets d'investissement couplés aux projets de rénovation urbaine que vous avez acceptés, Monsieur le Ministre, sur proposition de la majorité sont de nature à rassurer indéniablement, en particulier nos petites entreprises qui risquaient de mettre la clé sous la porte si rien n'était fait pour les soutenir.

Je voterai ce soir le Budget Primitif 2013 avec fierté aux côtés des élus de la liste Union Monégasque.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Madame Nicole MANZONE-SAQUET.

Mme Nicole MANZONE-SAQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Mon intervention sera brève et plutôt symbolique, je souhaiterais simplement rappeler à tous ici présents, que par le vote du Budget nous témoignons de notre implication et de nos convictions devant le devenir de la Principauté.

Le Budget de l'Etat a su concilier la gestion prudente des deniers publics et la préservation des valeurs sociales et humaines.

Monsieur le Ministre, permettez-moi d'adresser mes félicitations à tous les membres du Conseil de Gouvernement à vos côtés ainsi que les fonctionnaires qui se sont impliqués afin d'obtenir ce beau résultat.

Vous l'avez dit Monsieur le Ministre, on peut juger l'excellence d'un pays par la place qu'il confère à son modèle social. Il est de coutume dans nos débats politiques de pointer ce qui va mal. En ma qualité de Doyenne et en cette période de fêtes, je préfère évoquer ce qui va bien.

Un pouvoir d'achat des retraités qui est préservé, un nouveau Centre de Gérontologie qui ouvrira ses portes dans quelques semaines, un système éducatif exceptionnel, des livraisons d'appartements domaniaux régulières permettant aux compatriotes d'être logés dans leur pays and *so on*.

Comme je suis une femme de conviction, je continuerai à croire en l'avenir de notre Pays à tout faire pour que les générations futures puissent envisager l'avenir avec sérénité.

S'è l'ürtima sèra che se vèdemu, alura, cun respetu, bon prun e sanità, augüri scurii per Natale e l'Anu Noevu Sciu Ministru, per tut'i Cunsiyè d'u Vostru Guvernu, tamben a vui cari amici d'u Cunsyu Naciunale.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Monsieur Bernard MARQUET. Je n'ai pas de demande de prise de parole après, donc ceux qui veulent parler, signalez-vous.

M. Bernard MARQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

La crise financière n'épargne personne, c'est un fait. Certains sont plus touchés que d'autres et doivent procéder à des arbitrages parfois douloureux et la Principauté a, elle aussi, été concernée. Pour autant, tout le monde en conviendra, nous faisons clairement figure d'îlot de calme au sein de la tempête.

La Principauté dispose d'atouts considérables au premier desquels la stabilité de son Institution et la continuité de l'action politique. Fort de l'attribuer à cela comme vous l'avez dit, Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, il faut savoir créer sa chance, il faut bien reconnaître que le travail accompli par la majorité et le Gouvernement porte ses fruits.

Un investissement maintenu, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités préservé et une très nette amélioration des prévisions budgétaires.

En somme, de quoi être clairement optimiste pour l'avenir, oui, c'est l'enjeu de tous les budgets de l'Etat, car le vote d'un budget, c'est le moment où l'on décide de soutenir ou non la politique qui est mise en œuvre.

Par exemple, pour les logements domaniaux si on n'a pas les crédits nécessaires au financement des travaux, il est difficile d'envisager la construction de ces immeubles, c'est du bon sens ! La majorité l'a fait contrairement à l'opposition.

Le budget c'est un moment d'échanges entre le Gouvernement et le Conseil National mais aussi entre les élus. Pour ce Budget Primitif 2013, dernier de la législature, l'opposition a mis en exergue sa stratégie de campagne fondée sur des contre-vérités, la diffamation et la haine avec un soupçon d'innovation en inaugurant la violence et l'injure. Je déplore un tel naufrage de l'opposition qui est à bout de souffle sur le plan des arguments. Je le déplore d'autant plus qu'il y a des personnes respectables sur les trois listes, et je suis certain que la très grande majorité des colistiers d'Horizon Monaco, ainsi que la majorité de leurs militants, ne partagent pas cette vision de la politique et de Monaco.

Ce qui fait la force de Monaco, c'est l'union autour de nos valeurs communes et de la Famille Princière. Il est donc de notre logique de rassembler, c'est ce qu'a fait Jean-François ROBILLON et c'est ce qu'a prétendu faire Laurent NOUVION. Notez la différence ! Notre Président agit et l'opposition a des prétentions. La majorité agit pour l'intérêt général dans le respect, quelles que soient les circonstances.

Je suis fier d'être monégasque et de faire partie de la liste Union Monégasque, conduite par Jean-François ROBILLON.

Je voterai ce Budget Primitif 2013 et je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles un bon et joyeux Noël.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur Pierre LORENZI et ceux qui veulent intervenir, signalez-vous.

M. Pierre LORENZI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

L'examen du budget de l'Etat est un moment privilégié de la vie institutionnelle de la Principauté. Il permet dans le strict cadre des attributions de chacun, qu'un dialogue s'ouvre entre Conseil National et Gouvernement afin de s'accorder sur les grandes orientations politiques de l'avenir. Je crois, qu'à cet égard, on ne peut que se féliciter de la qualité de ce dialogue, notamment au regard des inscriptions modificatives présentées par le Gouvernement, afin de prendre en compte les remarques adressées par le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, adopté par la majorité.

Au-delà de ces inscriptions, je crois que les préoccupations du Conseil National ont été entendues, sur la priorité nationale par exemple et tout particulièrement au niveau de l'emploi de nos compatriotes. L'Etat doit être exemplaire et il est heureux que cette conception soit partagée de part et d'autre de l'hémicycle. La récente transformation d'un poste de Chef de Division en Directeur adjoint de la Sécurité Publique, ainsi que la nomination prochaine de deux nouvelles magistrates Monégasques montrent, si besoin en était, que nos compatriotes ont les compétences pour être présents de partout, c'est un signe positif pour l'avenir.

En lançant un plan de rénovation demandé par la majorité, l'investissement profitera directement aux petites et moyennes entreprises monégasques, ce dont on peut se réjouir. Certains diront que ce n'est pas assez, pourtant pour n'évoquer que la rue Princesse Caroline, 500 000 € ce n'est pas insignifiant, bien au contraire.

Dans le même registre, prenons l'exemple du marché de la Condamine pour lequel il a été fait un investissement raisonnable et il est heureux que le Gouvernement, soutenu par la majorité, n'ait pas cédé à l'opposition qui – cela doit être souligné – demandait lors du précédent budget, de geler les travaux de finitions du Conseil National pour pouvoir financer le marché. De plus, cela aurait conduit à des frais supplémentaires conséquents.

Or aujourd'hui, la satisfaction est au rendez-vous sur ce nouveau marché comme sur le bâtiment du Conseil National, ce qui nous permet de travailler dans de meilleures conditions. L'arbitrage budgétaire ne saurait se résumer à tailler une dépense pour en financer une autre, ce n'est pas la vision économique mais de la comptabilité de courte vue et de la démagogie électorale.

L'investissement, ce n'est pas que l'Etat et la Section 7, ce sont aussi des sociétés concessionnaires et la S.B.M.. A ce titre, nous espérons que les 600 M€ d'investissements programmés profiteront aux entreprises locales. L'Etat, en sa qualité d'actionnaire-majoritaire, s'y est engagé.

Je terminerai enfin par la sauvegarde du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités de la Fonction Publique, demandée par la majorité du Conseil National. Cette majorité ne peut que se satisfaire que le Gouvernement ait à cœur l'intérêt de cette Fonction Publique et la préservation de son pouvoir d'achat, cela doit être souligné et il faut reconnaître que la Principauté fait figure ici d'exception, ce qui est une de nos spécificités non-négociable. Nous le voyons, le dialogue institutionnel fonctionne, les finances de l'Etat sont saines, un excédent budgétaire semble même se confirmer et l'investissement ne constitue pas une variable d'ajustement, n'en déplaise à certains.

Faisons en sorte de continuer dans cette voie, et pour ces raisons, je voterai en faveur de ce budget.

Merci.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur Laurent NOUVION.

M. Laurent NOUVION.- Merci.

Notre mandat de Conseiller National prend fin le 10 février 2013. Tout au long de ces cinq années, je me suis efforcé de travailler sans relâche pour les

Monégasques en les écoutant et en jouant à ma place le rôle de courroie de transmission et de contrepoids institutionnel, y compris dans l'opposition.

Ce mandat nous contraint à une obligation de vérité et de réalisme politique, car les Monégasques sont adultes et doivent connaître les enjeux réels pour les années qui viennent.

La majorité de la Haute Assemblée, par son Président depuis trois ans, a brisé le pacte institutionnel en fragilisant par trois fois la monarchie héréditaire et constitutionnelle. Trois fois en six mois, une première et un record en cinquante ans de notre Constitution. Cette majorité a fragilisé la monarchie en février dernier en soutenant l'illégitimité du Directeur des Services Judiciaires publiquement, ce qui a obligé le Palais Princier à sortir de sa réserve, par un communiqué martelant que la légitimité de ce dernier était indiscutable.

Une seconde fois en mai dernier, à l'occasion du projet de loi sur les retraites où là encore le Palais Princier est sorti une deuxième fois de sa réserve par un autre communiqué très sec, nous convoquant tous en septembre pour examiner ce projet de loi.

Cette majorité-là enfin est, par-dessus tout, fragilisée le 2 octobre dernier quand vos deux représentants permanents au Conseil de l'Europe, dont vous, Monsieur le Président, avaient refusé délibérément d'informer le Palais Princier et le Gouvernement de la mise en examen de Monaco devant la Commission de Venise. Vingt-trois jours de silence incompréhensible et vingt-trois jours de faute morale, voilà comment cette majorité s'occupe de votre Conseil National.

Cette majorité a même brisé son propre pacte de législature puisqu'elle a volé en éclats, il y a deux ans et demi. Partis à 19, vous êtes aujourd'hui 12.

Nous retiendrons ceci : l'importance de votre bilan est maintenant à la hauteur de votre importance politique, toute relative.

Vous avez également brisé le pacte moral avec l'opposition en octobre dernier quand un élu de notre Assemblée a été mis en cause sur son honnêteté, donc son honneur, par un membre du Gouvernement aujourd'hui démissionnaire, ce qui a obligé le Ministre d'Etat en Séance Publique à retirer les propos de son propre Conseiller. A aucun moment, Monsieur le Président, vous n'avez songé à défendre de façon équitable l'honneur de ce Conseiller National sous prétexte que celui-ci n'appartenait pas à votre majorité.

Vous avez également brisé le pacte avec les Monégasques, par l'absence de livraison d'appartements domaniaux neufs après 2014, par l'absence d'une politique de rénovation des logements domaniaux anciens, par le fiasco de la Villa Ida qui ne satisfait personne, même pas vous, et qui va bloquer tout un quartier à remembrer pour les compatriotes.

Cette majorité ne semble pas avoir compris le rôle de la Haute Assemblée, élément fondamental du triptyque institutionnel.

Nous nous abstiendrons sur ce budget 2013, d'abord et avant tout parce que ce budget ne prépare pas, selon nous, l'avenir du pacte social pour les Monégasques.

Ensuite, parce qu'il n'ouvre aucune perspective sur les projets d'équipement majeurs et ne prépare pas non plus le pacte économique nécessaire pour Monaco.

Enfin et j'en ai terminé, parce qu'avec un Fonds de Réserve Constitutionnel appauvri en cinq ans, il nous prépare encore moins à l'indépendance qui est indispensable pour Monaco et les compatriotes.

Pour toutes ces raisons et je veux le dire ce soir aux Monégasques, il est temps de changer de majorité. Nous y sommes prêts !

M. le Président.- Qui souhaite intervenir maintenant ?

La parole est à Monsieur Eric GUAZZONNE.

M. Eric GUAZZONNE.- Je ne vais pas m'en priver pour mon dernier budget !

M. le Président.- Je vous en prie.

M. Eric GUAZZONNE.- Le Budget Primitif que nous venons d'examiner permet à mon sens de poser les tâches et défis de la prochaine mandature. Nous nous devons de garder à l'esprit, que seule une économie forte et une croissance rigoureuse permettront de mener à bien tous les dossiers au cœur de nos débats et de maintenir la politique sociale que nous désirons tous voir mise en œuvre pour nos compatriotes. En un mot, sans argent, pas de social.

Nous devons rester maîtres de notre destin, pour cela il est essentiel de développer une économie *inshore* et de favoriser l'installation sur notre territoire, des entreprises et des sociétés qui seront génératrices

de T.V.A. réalisée en Principauté. L'Etat devra rester le maître d'œuvre pour les projets concernant la construction de surfaces destinées aux entreprises et ainsi avoir le choix de décider des sociétés qui s'installeront à Monaco.

Le Fonds de Réserve Constitutionnel a lui aussi fait l'objet de longs débats. Si nous sommes tous d'accord pour agir avec prudence et sagesse, on ne pourra pas faire l'économie d'une réelle réflexion concernant son mode de fonctionnement.

Nos réserves foncières diminuent, c'est un fait. Imaginer des extensions en mer destinées aux logements sociaux est à mon sens utopique et un non-sens financier. Par contre, la Principauté est seule décisionnaire concernant les droits à bâtir, lors des prochains remembrements. Nous nous devons de nous en servir pour favoriser tout projet qui permettra d'associer dans une même opération le privé et le public et permettre ainsi la création d'appartements pour les Monégasques, pour le secteur intermédiaire et pour le secteur libre. Cette réflexion concernant les sociétés mixtes doit être abordée sans tabou, sans arrière-pensée et réticence.

Unique au monde, la Principauté de Monaco l'est sûrement, c'est pourquoi aujourd'hui elle est enviée et jalouée. Pourquoi nous refuse-t-on le droit d'être reconnu comme Etat de droits avec nos spécificités et règles propres, parfaitement adaptées à notre taille ? Pourquoi devrions-nous nous plier au modèle prôné par de grands Etats ? Modèle qui a montré ses limites, la crise mondiale que nous subissons depuis 2008 l'attestant. Pourquoi certains ne veulent pas admettre que notre régime de monarchie constitutionnelle est le parfait garant de l'équilibre de notre Pays et du bien-être de ses habitants ? Il appartiendra au futur Conseil National de participer à la défense de notre Principauté, dans le pur respect de ses prérogatives et de faire admettre notre modèle à toutes les instances internationales. Enfin, redonner toute sa sérénité à la S.B.M. ; n'oublions pas qu'elle est la vitrine de la Principauté.

Voilà en mon sens quelques grands chantiers pour le futur Conseil National. Je souhaite à son futur Président et aux futurs Conseillers Nationaux bonne chance pour réussir à les mener à bien.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup Monsieur GUAZZONNE.

Y a-t-il d'autres Conseillers Nationaux qui souhaitent intervenir ?

Madame POYARD-VATRICAN.

Mme Anne POYARD-VATRICAN.- Merci, Monsieur le Président.

Que faut-il donc penser de ce budget 2013 ? Puisque c'est la dernière fois que je prends la parole dans cet hémicycle pour cette mandature, je vais faire un rapide bilan.

Vous vous souviendrez, Chers Monégasques, que votre vote de 2008 a été confisqué car vous aviez voté alors pour une majorité UP/UPM et c'est aujourd'hui l'UDM qui a la majorité, ce qui n'a rien à voir.

Vous regretterez que des lois indispensables n'aient pas été votées : comme par exemple le Code de l'environnement, le statut des fonctionnaires ou la loi sur les handicapés...

Vous vous demanderez comment l'UDM a pu faire perdre à ce point au Conseil national sa force, son image, sa dignité et son influence.

Vous serez tristes car certains ont joué avec le feu en jouant avec notre intégrité, nos spécificités, avec l'avenir de nos retraites ou la séparation des pouvoirs, obligeant les plus hautes autorités à intervenir par deux fois.

Pour ce qui est de l'avenir, quelles sont les perspectives de logement pour les familles monégasques ? Alors même que l'effort était ininterrompu depuis 2003, aucun logement neuf ne sera livrés au-delà de ceux prévus et mis en œuvre par l'UPM en début de mandature. Et ce ne sont pas les tours de passe-passe de dernière minute de la majorité relative UDM qui feront sortir les immeubles de terre. Le Gouvernement n'a rien prévu au-delà de 2014.

C'est grave, Chers Monégasques, car la majorité va voter le budget.

Quant au travail, n'oubliez pas en trouver à la S.B.M., dans le secteur hôtelier, les Monégasques ne sont pas les bienvenus et dans les jeux, le personnel erre entre les tables désertées par les clients, malheureusement.

Dans l'Administration, vous êtes nombreux à venir encore me parler des offres d'emploi aux yeux bleus,

des services verrouillés ou des petits avancements entre amis.

C'est grave, Monégasques, car la majorité va voter le budget.

Pour ce qui est des équipements publics, où est notre futur Collège Charles III ? Pour ce qui est des investissements productifs, où est le projet d'extension du Centre Commercial de Fontvieille ? L'aménagement du port en friche depuis des années ? Les constructions de bureaux pour que les entreprises puissent s'installer, faire rentrer des recettes et garantir l'avenir de notre modèle social ? Rien, le vide.

Le Gouvernement s'enorgueillit de peut-être atteindre l'équilibre budgétaire en 2013, tant mieux mais à quoi va servir ce bel équilibre s'il n'y a pas de perspective en matière de logement, d'emploi, de développement économique et donc aucune garantie sur la pérennité de notre modèle social ?

J'ai trop d'énergie à donner, trop d'ambition pour mon Pays pour me contenter de cette situation. Je m'abstiendrai sur ce budget sans vision et sans horizon.

Mais ne soyez pas désespérés, Monégasques, malgré le temps perdu, le 10 février, ce sera à vous de décider, à vous de changer les choses.

M. le Président.- Y a-t-il d'autres interventions ?
Madame DITTLLOT.

Mme Michèle DITTLLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

A l'heure de ce Budget Primitif 2013, tâchons de nous poser les bonnes questions. Ces débats ont-ils contribué au service de l'intérêt général ? Bien modestement, je dirais que tel a été le cas pour peu que l'on s'attache au fond des choses et à l'avenir de notre Pays.

Cet avenir, il se caractérise par notre investissement pour les générations futures et pour le rayonnement de notre Principauté. Comme vous l'avez rappelé Monsieur le Ministre, il faut dépenser mieux et préserver notre indépendance financière. Je n'ai pas l'arrogance d'être un grand financier comme ces Messieurs de l'opposition, mais je crois que le bon sens a toute sa place en pareille situation.

Dépenser mieux, c'est faire en sorte que l'investissement public profite aux entreprises de la Principauté car leur santé est révélatrice de celle de l'économie monégasque. Nous l'avons rappelé à maintes reprises, des finances saines sont un impératif non pas en tant que position idéologique mais comme une nécessité pour notre économie.

Dépenser mieux, ce n'est pas un ratio de cette prétendue règle du tiers des dépenses totales en dépenses d'investissements. Nous l'avons vu également, ce ratio n'est en rien révélateur, non seulement parce que les dépenses de fonctionnement ont beaucoup augmenté ces dernières années et que cette augmentation ne signifie pas, *a priori*, que l'investissement a baissé, mais aussi parce que l'investissement ne se réduit pas à la Section 7. C'est un raisonnement comptable et non économique.

Dépenser mieux, ce n'est pas non plus paralyser la Principauté. Je veux bien que la démesure soit une vertu chez certains, mais géographiquement et structurellement, il y a des seuils que l'on ne peut pas dépasser. Cela n'empêche pas les projets mais c'est une nécessité pour notre bien-vivre.

L'investissement financier est un thème sérieux, trop sérieux pour que l'on se retranche derrière du verbiage ou de l'habillage de communication. C'est pourquoi je réprovoie l'idée d'un fonds souverain qui se substituerait au Fonds de Réserve Constitutionnel. En effet, Monsieur NOUVION, on ne peut pas jouer avec les réserves de la Principauté qui sont destinées à assurer l'avenir des familles monégasques. On ne peut pas pour changer la nature ni le nom du fonds modifier pour cela la Constitution, notre texte suprême garant de nos grands équilibres.

Le Fonds de Réserve Constitutionnel c'est notre épargne familiale qui doit être gérée en bon père de famille, c'est notre assurance pour le futur. Modifier le Fonds de Réserve Constitutionnel, ce serait prendre un risque pour notre avenir et cela nous ne pouvons pas nous le permettre. Mais l'investissement, et la majorité du Conseil National ne l'oublie pas, ce n'est pas que de la finance mais c'est aussi l'éducation, la santé, la recherche et la culture. Cette culture qui contribue au rayonnement international de la Principauté.

Lors des débats budgétaires de ces derniers jours, un élu d'Horizon Monaco a qualifié l'exposition de Milan de « pipeau », vous avez dit « pipeau » Monsieur CLERISSI. C'est faire peu cas de l'action de notre Souverain qui, je le rappelle, s'est engagé auprès des autorités italiennes...

M. le Président.- Je vous invite à conclure.

Mme Michèle DITLOT.- ...avec lesquelles la Principauté entretient des relations étroites. Je laisse bien volontiers ce comportement aux élus d'Horizon Monaco pendant que la majorité travaille pour l'intérêt général de la Principauté. Parce que ce budget participe à l'intérêt général, je le voterai naturellement et je vous souhaite à tous un joyeux Noël.

M. le Président.- Merci beaucoup. Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur ROSE vous avez la parole.

M. Guillaume ROSE.- Merci, Monsieur le Président.

Mon intervention sera consacrée au social. En tant que Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, je souhaiterais établir un rapide bilan de ce qui nous attend l'année prochaine, non pas comme l'a fait Mme Anne POYARD-VATRICAN, un bilan de mes griefs politiques réels ou supposés mais un bilan d'actions parce que c'est l'action qui est chère pour nous.

Il y aura la livraison de la deuxième partie des Jardins d'Apolline en mars. En septembre ce sera la soixantaine de logements des Tamaris, en fin d'année l'îlot Canton, c'est aussi un Cap Fleuri enfin rénové et un remarquable Centre de Gérontologie qui a fait couler beaucoup d'encre et qui vont voir le jour en 2013.

Et puis, à la S.B.M., après des années de demandes de la part du Conseil National et là je dis du « Conseil National » pas seulement de sa majorité, il semble enfin que le Gouvernement Princier soit à la veille d'effectuer les seuls changements qui puissent être efficaces dans cette société, rendant, je l'espère, enfin stériles les querelles de clochers que voudraient favoriser quelques-uns en nuisant à l'ensemble.

J'appellerai donc à voter un budget 2013 qui n'est pas parfait mais qui, tout du moins sur le plan social, démontre que les volontés du Gouvernement associées à celles du Conseil National, débouchent sur de réelles avancées. Et parce qu'il faut tout de même faire un peu de politique ici, j'aimerais dire un grand merci à mon camarade bien qu'adversaire politique, Monsieur Marc BURINI qui, tout à l'heure, a égrainé les lois aussi votées par l'opposition, elles étaient toutes initiées par la majorité, et pour les imposer nous avons

combattu en amont une opposition, déterminée en commission, dans la presse et en meeting à les faire échouer, jusqu'à ce que la rumeur de la rue, glanée par celui-là à Carrefour, par celui-ci au marché fasse comprendre à ses dirigeants que finalement le meilleur moyen de les récupérer, c'était de les voter avec enthousiasme.

Donc, les Monégasques jugeront le 10 février de vos artifices de communication et de l'abîme qui sépare nos deux façons de penser. Un bel exemple de cet abîme était encore donné ce matin où l'on citait dans Monaco-Matin un membre de la liste Horizon Monaco, parlant des salariés déclarés inaptes et en parlant d'eux en termes de rentabilité. Désolé Mesdames et Messieurs, à l'Union Monégasque nous ne considérons pas que les personnes qui ont donné toute leur vie en travaillant pour la Principauté soient des sources de coûts. Ce sont des bâtisseurs qu'il convient d'aider au moment où ils connaissent des difficultés afin qu'ils puissent continuer à bâtir avec nous le Monaco que nous aimons, celui de notre communauté.

Je voterai le budget, je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROSE.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent intervenir ?
Oui, Monsieur STEINER.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Le 10 décembre dernier, jour même de l'ouverture des Séances Publiques, nous recevions un document du Ministre d'Etat qui rectifiait le Budget Primitif 2013, sur lequel la Commission des Finances et de l'Economie Nationale avait déjà établi son rapport.

La modification n'était pas bien significative mais suffisante pour que l'on s'interroge sur la fiabilité des prévisions budgétaires et les raisons de ces modifications de la dernière heure.

Je m'abstiendrai sur ce budget, tout comme ce dernier s'abstient de toute vision politique quant à l'avenir de ce pays et soulève trop de questions implicites qui n'ont pas été débattues. Je voudrais également rappeler que les Monégasques nous ont élus parce qu'ils nous connaissent tous, avec nos qualités

et nos défauts. Ils nous savent humains, à la fois faillibles et perfectibles et que nul d'entre nous n'est en mesure de jeter la première pierre, et encore moins les suivantes.

A ce titre, je voudrais demander à nos compatriotes et aux résidents d'excuser le niveau des débats auxquels ils ont assisté depuis trois ans. Mais il est vrai qu'en politique, les idées sont comme les enfants il faut savoir les élever.

L'opposition n'est pas un alibi démocratique ni une quantité négligeable. Elle n'est pas un homoncule né des urnes, doté du pouvoir surnaturel d'obstruction.

Les décisions prises au Conseil National, quand elles sont soumises à la délibération, se font à la majorité des votants, et qu'à trois, quatre ou sept élus nous sommes toujours minoritaires, sauf quand la majorité de la majorité est absente, et je pourrais ajouter en signe de boutade, que même présente elle est souvent absente.

S'exprimer et défendre ses positions ne relève pas de l'obstruction, mais du droit inaliénable de tout un chacun à défendre ses idées dans un esprit de vérité. Trop de croix jalonnent les routes de l'histoire, de la Voie Appienne aux plages de Normandie, pour que nous l'oublions.

Monsieur le Ministre, à plusieurs reprises, vous avez prononcé le mot « consensus », je regrette que d'un principe nous soyons passé à un dogme irénique, ce qui m'amène à me demander s'il faut être nombreux à avoir tort pour avoir raison, si le Gouvernement n'est pas plus souvent à la recherche d'une majorité gouvernementale que d'une majorité d'idées, et si, comme vous le rappelez en 2010, les votes de ceux qui ont approuvé un projet de budget ont pour but d'honorer et d'obliger un Ministre d'Etat.

Ce sont encore des questions que suscite l'attitude des représentants de la majorité auprès de Strasbourg. A ce titre, je ne citerai que cette phrase du Président ROBILLON, extraite du projet de procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2012, je cite : « *A supposer que M. Jean-Charles GARDETTO, dès son retour de Strasbourg, ait informé les membres du Conseil National de la saisine de la Commission de Venise, qu'aurait-il pu faire ?* ». Je ne dirai qu'une chose, c'est qu'il aurait pu informer. Alors que s'est-il réellement passé ? Peut-être que Stéphane BERN nous éclairera un jour dans « Secrets d'histoire » ! Je n'ai pas à donner de leçon au Conseil de l'Europe comme nous n'avons pas à en recevoir. Mais, j'ai toujours estimé depuis le début du processus d'adhésion qu'un

jour ou l'autre, au-delà de l'esprit de démocratie, nous serons confrontés à un choc des modèles constitutionnels et que nous devons nous battre pour que rien ne change. Gardons en mémoire ce vers de Virgile où Eneide conte l'histoire du cheval de Troie, « *Timeo Danaos et dona Ferentes* », méfie-toi des grecs et de leurs cadeaux.

Cette législature laisse derrière elle beaucoup de questions sans réponse, et d'une portée beaucoup trop grave pour être évoquée en 3 minutes. Ce sera donc à nos successeurs d'y répondre en veillant au respect de nos particularismes et au maintien de nos Institutions.

Merci.

M. le Président.- Merci.

Monsieur Christophe SPILIOTIS-SAQUET.

M. Christophe SPILIOTIS-SAQUET.- Cette année, mes explications de vote seront particulières.

Le lundi 10 décembre 2012, j'ai tenu des propos regrettables sur lesquels je me suis excusé publiquement.

Il était de mon devoir de reconnaître les faits et d'en assumer les conséquences, seul.

L'heure de vérité sur cet incident viendra, dès la clôture de cette session budgétaire.

La véritable campagne électorale commence pour nous demain soir. A cette occasion, je m'expliquerai et chacun se prononcera sur mon avenir politique, le 10 février prochain.

Depuis 2003, j'ai assumé ma fonction de Conseiller National avec conviction, force, loyauté et respect pour mes compatriotes.

Je suis heureux d'avoir contribué :

- à l'évolution des carrières des Monégasques de la Sécurité Publique ;

- à la mise en concession des ports par une loi protectrice des petits plaisanciers ;

- au soutien et au développement de nombreuses associations sportives au travers de la Commission Nationale des Sports ;

- à la restructuration du marché de la Condamine ;

- à l'intérêt général sous toutes ses formes et à la défense de notre priorité nationale par-dessus tout, qu'il s'agisse de la S.B.M., de l'Administration ou des sociétés dépendantes de l'Etat ;

- à aider mes compatriotes dans les secteurs du commerce et du bâtiment pour leurs entreprises en difficulté ;

- à mettre en évidence les oubliés de la loi sur la transmission de la nationalité, tous ces cas de Monégasques de cœur laissés pour compte sur lesquels il faudra revenir ;

- à dénoncer la gestion politique du dossier « Odéon », dans lequel l'Etat a perdu 83 logements et investi près de 300 M€ prélevés sur le Fonds de Réserve Constitutionnel ;

- je suis heureux aussi d'avoir rejoint Laurent NOUVION début 2010, pour son courage et ses valeurs, et parce que je suis un être libre qui a toujours refusé la compromission en échange d'un avantage personnel.

Les débats budgétaires de ces derniers jours ont été volés aux Monégasques qui les suivent.

Avec mes huit collègues de l'opposition, nous sommes restés parfaitement concentrés sur les affaires publiques dans cet hémicycle, pendant que vous, Monsieur le Président, vous transformiez un incident d'atmosphère en affaire d'Etat, en sujet de campagne électorale indigne.

Depuis trois ans, vous avez mis au cœur de nos débats le mensonge, la mauvaise foi et la provocation. Après avoir divisé votre propre famille politique, vous cherchez maintenant à semer le trouble dans la famille monégasque.

Si les murs pouvaient parler, peut-être pas ceux-là mais ceux de l'ancien bâtiment, ils nous rappelleraient que cette Assemblée a connu avant nous des élus épris de patriotisme et de vérité qui réglaient leurs différends comme des hommes d'honneur.

Monsieur ROBILLON, à risquer le déshonneur par le mensonge pour éviter la défaite, il arrive qu'on récolte le déshonneur et la défaite.

Vive Monaco, vive le Prince et bonnes fêtes à tous.

M. le Président.- La parole est à Monsieur Pierre SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, ce dernier budget de la législature s'inscrit dans la continuité des budgets précédents depuis le Budget Rectificatif 2011, dans le sens d'une plus grande discipline des finances publiques. Cette volonté manifestée par le Gouvernement de viser à un retour à l'équilibre à un horizon de trois ans été nécessaire.

Par rapport au Budget Primitif 2012, le déficit du Budget Primitif 2013 est en nette amélioration, en baisse de 17 M€. Mais les débats du Budget Primitif 2013, n'ont pas donné toutes les réponses sur les nombreuses interrogations que l'on est en droit de se poser. Le montant des recettes affiché pour 2013 est de 875 M€, certes en baisse de 2,2 % par rapport au Budget Rectificatif 2012. Pourra-t-il être atteint si on se souvient que l'année 2012 a été particulièrement fructueuse avec des recettes exceptionnelles qui, par définition, ne se renouvelleront pas chaque année ?

La situation du Fonds de Réserve Constitutionnel appelle également plusieurs remarques.

Tout d'abord sur son utilisation, le Fonds de Réserve Constitutionnel a été créé pour recevoir les excédents budgétaires et couvrir les déficits. Or, aujourd'hui encore, il sert à financer hors budget certaines dépenses publiques ce qui fausse la lisibilité du budget présenté.

Le Gouvernement doit nous présenter des comptes publics qui reflètent le plus exactement possible la situation de nos finances publiques.

Ensuite, sur sa gestion, la partie liquide du Fonds de Réserve Constitutionnel est passée d'un montant de 2,3 milliards d'euros en 2008 à un montant de 1,8 milliard d'euros aujourd'hui, elle ne représente plus que deux années de dépenses alors qu'elle en représentait quatre en 2008.

Si cette année la performance du Fonds de Réserve Constitutionnel est acceptable, elle a été en-deçà de ce qu'elle aurait dû être ces cinq dernières années. Il faut donc chercher à en améliorer la performance en gérant ces avoirs avec la plus grande prudence, mais en améliorant la diversification tout en limitant au maximum les risques potentiels. C'est pourquoi, nous proposons que ce Fonds soit transformé en fonds souverain, géré par un groupe de professionnels expérimentés qui travailleraient à Monaco, aguerris au marché financier, des professionnels étrangers ou nationaux car nous connaissons tous des compatriotes de qualité, qui ont acquis au courant des années une expérience qui pourrait être mise au service de la

Principauté, sans jouer comme le disait Madame DITTLLOT, car ce métier n'est pas un jeu.

S'agissant du montant des dépenses d'investissements et d'équipement qui ne représentent plus que 26 % des dépenses totales dans le Budget Primitif 2013, alors qu'en 2008 il se rapprochait des 33 %. C'est à mon sens un chiffre qui doit nous faire réfléchir.

Enfin, force est de constater qu'à partir de 2014, aucun programme de logements domaniaux n'est prévu et que s'il convient en effet d'aborder le problème du logement des Monégasques d'une manière qualitative plutôt que quantitative, pour améliorer la gestion des appartements, aucune solution à ce jour n'a été proposée par le Gouvernement.

Je m'abstiendrai sur ce Budget Primitif 2013.

M. le Président.- Merci.

Il reste deux collègues... Monsieur Jean-Charles GARDETTO.

M. Jean-Charles GARDETTO.- Oui, je vous remercie Monsieur le Président.

L'opposition profite des débats budgétaires pour essayer d'exister en vue des prochaines élections et se laisse aller à des affabulations qui se bornent à bassement, dénigrer les élus de la majorité sans rien proposer de concret, à part risquer notre bas de laine à la bourse en voulant transformer notre Fonds de Réserve Constitutionnel en Fonds souverain.

Du point de vue économique, à écouter l'opposition, Monaco est au bord de la faillite et nos concitoyens sur le point de se mettre en file d'attente pour une soupe populaire qui reste à créer. Soyons sérieux !

La description catastrophique folklorique de l'opposition, bien en peine à trouver son souffle, n'abusera pas les Monégasques. L'opposition est fidèle à elle-même, elle s'abstient, elle s'abstient et elle s'abstient comme elle s'abstient de tout. La majorité n'est pas pour l'abstention mais pour l'action, l'action au service de Monaco, l'action au service des Monégasques.

La législation qui s'achève a été riche et intense. Je note que par rapport au premier budget de la législation de 2009 s'inscrivant, il est vrai, dans un contexte de crise majeure, l'état de nos finances

publiques s'est grandement amélioré puisque l'on parle désormais d'équilibre budgétaire, voire d'excédent.

Le Gouvernement mise sur la prudence pour être prêt en cas de retournement de conjoncture. Il est vrai que le Budget Primitif 2013 demeure marqué par une crise internationale, ce qui n'a pas empêché la Principauté de tirer habilement son épingle du jeu. Sur le terrain économique, l'Etat continue d'investir comme le souhaite le Conseil National et notamment sa majorité, pour que cet investissement profite à tous et notamment à l'économie réelle.

L'équilibre budgétaire n'est pas une position idéologique mais une nécessité. La préservation de nos finances est le seul moyen de conserver notre modèle social unique dont nous sommes fiers. Nos compatriotes peuvent être rassurés par la politique menée par les institutions de la Principauté : revalorisation du traitement des fonctionnaires et des retraités de la Fonction Publique, préservation du pouvoir d'achat, prise en compte des personnes vulnérables, priorité nationale, politique ambitieuse en matière de logement, car contrairement aux mensonges distillés par l'opposition, c'est la première fois dans l'histoire du Conseil National que des livraisons de logements domaniaux sont prévues après la fin de la législature.

Tout n'est pas évidemment positif, il ne faut pas relâcher notre vigilance. Ainsi que je le disais lors de mon intervention de politique générale, l'Etat doit davantage jouer son rôle dans les sociétés concessionnaires, je pense tout particulièrement à nos compatriotes de la S.B.M. qui attendent que leurs préoccupations soient entendues. Monsieur le Ministre, vous nous avez dit que des décisions allaient être prochainement prises, j'attends donc avec impatience leurs concrétisations. Parce que j'estime que les projets contenus dans le Budget Primitif 2013 vont dans le bon sens, celui de l'intérêt général de Monaco.

Je voterai, Monsieur le Président, en faveur de ce projet de Budget Primitif 2013.

Merci.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur le Vice-Président, Fabrice NOTARI.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

Ce soir les débats publics du Conseil National s'achèvent et cette dernière session de cette législature 2008-2013 prend fin aussi.

Depuis 10 ans je siége dans cette enceinte avec mes collègues, nous avons donné le maximum de nous-mêmes afin de faire avancer des dossiers face à des obstacles prévisibles ou imprévisibles mais toujours avec foi, courage et honnêteté.

J'ai toujours essayé de mettre un peu d'humour dans mes interventions afin d'animer les débats qui souvent traînaient en longueur jusqu'au milieu de la nuit.

Mais ce soir, je n'ai vraiment pas le cœur à faire de l'humour, le ton de cette campagne électorale que nous vivons et des débats d'examen de ce Budget Primitif 2013 ne m'inspirent qu'affliction.

Les événements que nous avons vécus, je ne pensais pas que cela serait possible à Monaco, dans cette nouvelle enceinte. Ils ne sont pas dignes de notre pays et appartiennent à des contrées lointaines où les droits fondamentaux de l'homme ne sont pas respectés.

La liberté de penser est un de ces droits et cela ne nécessite ni violence ni insulte mais seulement un débat d'idées afin de convaincre et d'obtenir un consensus.

Ainsi, je ne reviendrai que sur un seul point qui me tient à cœur, évoqué durant ces dernières soirées, cela au risque de me faire traiter à nouveau d'incapable, d'incompétent ou comme n'ayant aucune autorité pour intervenir sur ce sujet.

Je veux seulement rappeler que notre richesse actuelle, l'absence de dette de notre pays, particularité quasi unique en Europe, permet la qualité de notre système social. Cette richesse a été construite grâce au compte de partage de la T.V.A. et au Fonds de Réserve Constitutionnel, deux instruments mis en place par Pierre NOTARI sous la Haute Autorité du Prince Souverain Rainier III et avec l'assistance du Conseil National de l'époque.

Je ne peux que répéter que simplement changer le nom du Fonds de Réserve Constitutionnel en Fonds Souverain nécessiterait une modification du texte de la Constitution mais que surtout, au-delà de son fonctionnement, serait forcément modifié en faisant un fonds spéculatif.

Je m'oppose à une telle modification qui serait nier le travail accompli par nos anciens et que nous nous devons de transmettre aux générations futures.

J'affirme que le rendement de notre Fonds de Réserve Constitutionnel peut et devrait sans doute être amélioré mais il s'agit de notre bas de laine sur lequel aucun risque ne doit être pris. On voit où les financiers et les spécialistes de la banque ont conduit le monde ces dernières années, avec des crises à répétition découlant de placements sur des produits douteux.

Je souhaite traditionnellement présenter mes vœux à toutes les personnes de bonne volonté qui désirent faire avancer notre belle Principauté vers 2013, dans l'unité de la famille monégasque qui ne sera ainsi que plus forte.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur le Vice-Président.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Madame, Monsieur, nous arrivons au terme de quatre Séances Publiques consacrées à l'examen du Budget Primitif 2013.

Comme vous, je regrette amèrement que nos débats ont été entachés d'un incident grave qui porte atteinte à la dignité de notre Assemblée, je le condamne et je le déplore.

Comme vous, je regrette que cet acte intolérable ait finalement occulté le cœur du Budget Primitif, qui présente pourtant des avancées significatives et qui nous a permis de débattre sur l'avenir de notre Pays.

A l'heure du vote, je souhaiterais rappeler que malgré la tourmente européenne et internationale, malgré les défaillances de croissance qui affectent même les pays en développement rapide au premier rang desquels les fameux « B.R.I.C.S. », les finances publiques de la Principauté de Monaco se portent bien.

L'année 2012 aura été exceptionnelle, les derniers chiffres communiqués par le Gouvernement nous permettent d'espérer une clôture en excédent budgétaire de l'ordre de 10 M€, et ce malgré la provision de 40 M€ pour la construction du nouvel hôpital.

Le Fonds de Réserve Constitutionnel, notre épargne nationale a connu une très nette amélioration de sa performance annoncée aux alentours des 5 %, à fin novembre 2012.

En cela, Monsieur le Ministre, permettez-moi de remercier une nouvelle fois l'action de Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie et de ses services, notamment la Direction

du Budget et du Trésor dont nous reconnaissons tous l'implication et le grand professionnalisme.

Le Fonds de Réserve Constitutionnel est notre trésor national et nous en sommes fiers, nous souhaitons le préserver. Il nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, pour envisager certains investissements à Monaco. C'est une garantie fondamentale de notre indépendance et de notre souveraineté.

Pour l'année 2013, le budget mérite toute la prudence accordée par le Gouvernement car nul ne saurait anticiper l'évolution des économies voisines dont nous connaissons tous l'implication sur l'économie monégasque.

Cette prudence s'exprime par un niveau de recette réaliste et le maintien de la maîtrise des dépenses de l'Etat.

Cette prudence, le Conseil National l'a toujours soutenue et encouragée car elle ne signifie pas pour autant de renoncer aux investissements et de relancer à la définition d'une vision à moyen et long terme du développement de notre économie, nous nous en réjouissons bien évidemment. Je tiens ici à saluer les élus qui ont soutenu les projets de réformes ambitieux suggérés par le Gouvernement en matière économique en particulier lorsqu'il s'agissait d'améliorer les recettes de l'Etat.

Grâce au travail du Conseil National et du Gouvernement, nous avons réussi à pérenniser notre système de retraites en améliorant le projet de loi initial pour y inclure notamment une retraite minimum garantie ainsi qu'une clause de revoyure.

Je remercie également les Conseillers Nationaux qui ont voté les budgets de l'Etat même lorsque la crise internationale imposait des déficits temporaires de nos finances publiques.

Sur ces points, il me revient une pensée d'un sage grec selon qui, je cite : « *Il faut que les principes d'une politique soient faits de justice et de vérité* », la vérité est bien là.

Le Conseil National a soutenu la construction de logements domaniaux en permettant et, c'est une première, cela a déjà été souligné, de garantir aux compatriotes des livraisons d'appartements neufs pendant les deux prochaines années de mandat et pas des moindres, puisque les livraisons des appartements des Jardins d'Apolline 2, de l'îlot Canton et des Tamaris se feront en 2013, celles des logements de la tour Odéon en 2014. Au total, ces livraisons

représenteront 413 nouveaux appartements. 413 appartements neufs auxquels il faudra ajouter les nombreuses récupérations d'appartements qui en découleront et qui permettront l'organisation régulière de Commission d'Attribution des Logements Domaniaux à partir de 2015 et en 2016 en attendant la livraison de Testimonio 2 à l'horizon 2018.

A ce sujet, je vous remercie Monsieur le Ministre, d'avoir entendu le Conseil National et décidé de lancer sans attendre les études nécessaires pour ne pas retarder davantage le début du vaste chantier de Testimonio 2.

Le Conseil National s'est également battu chaque année pour que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, des agents de l'Etat et des retraités de la Fonction Publique soit revalorisé afin de tenir compte de la hausse des prix. Là encore, je remercie le Gouvernement d'avoir accepté cette année de revaloriser le point d'indice de la Fonction Publique de 1,3 % dès le 1^{er} janvier.

Ce coup de pouce au pouvoir d'achat est exceptionnel dans le contexte international actuel où les pays voisins sont contraints de geler voire de diminuer les traitements de leurs fonctionnaires. Le Conseil National y est très sensible, soyez-en assurés.

Autre point marquant de nos échanges budgétaires, la nécessité de garantir le pouvoir d'achat de nos petites et moyennes entreprises, de nos commerçants et de nos artisans qui souffrent de la situation économique dans les pays voisins. Là encore et de manière responsable, le Conseil National a pu convaincre le Gouvernement de la nécessité de lancer un plan de rénovation urbaine en 2013 pour soutenir autant d'activité vitale pour notre tissu économique local. Nous ne voulons pas d'oubliés de la croissance.

Enfin, nos débats ont convaincu le Gouvernement sur le plan de relance économique, demandé par la Commission des Finances et de l'Economie Nationale dans son rapport pour qu'après 2013, le lancement du projet de Testimonio 2 dès 2013 je le répète, une volonté partagée du Conseil National et du Gouvernement de trouver une solution au premier semestre 2013 pour pouvoir lancer au plus vite le projet de restructuration du Centre Commercial de Fontvieille. Une volonté commune de nos deux Institutions de réfléchir à toutes les options possibles pour éviter de reconduire une incinération des déchets en ville, en essayant notamment de définir des solutions autres pour valoriser les déchets générés par la Principauté.

Lancer les chantiers de construction de bureaux et de surfaces commerciales. Comme vous le rappelez Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, il ne faut pas non plus oublier que la S.B.M. procédera sur la même période à des travaux immobiliers de grande ampleur dans le cœur historique et emblématique de Monte-Carlo. Ces investissements viendront soutenir l'activité économique de la Principauté, il faudra bien-sûr que la priorité nationale soit scrupuleusement respectée tant au niveau de la distribution des marchés qu'au niveau des sous-traitants retenus. Ce débat appartiendra à la prochaine majorité issue des urnes, lors du vote de la loi de désaffectation du domaine public qui sera nécessaire pour réaliser les travaux de restructuration du Sporting d'hiver.

Face à ce travail constructif avec le Gouvernement, certains élus le clamaient haut et fort depuis 2008, jamais ils ne voteraient des budgets en déficit. Pourtant, il me semble que la responsabilité d'un élu repose aussi sur sa capacité à soutenir les efforts légitimes du Gouvernement lorsque les objectifs sont clairs, soutenir l'économie locale, revenir au plus vite à l'équilibre budgétaire, trouver des solutions pour le droit légitime des Monégasques à se loger dans leur pays.

Voilà justement ce que le Conseil National a fait durant cinq ans en partenaire attentif du Gouvernement Princier.

Où serions-nous si les budgets des années passées n'avaient pas été votés ? Pourrions-nous nous réjouir des bons résultats actuels ? Pourrions-nous étudier un budget 2013 équilibré, qui permet de continuer à approvisionner les dépenses de la future construction du nouvel hôpital de Monaco ? Pourrions-nous disposer d'attribution de logements pour les Monégasques après l'échéance électorale de 2013 ? Je ne le crois pas ! Un responsable politique doit faire des choix et les assumer, on ne fait pas de la politique pour obtenir ou faire des cadeaux comme j'ai pu le découvrir récemment dans la presse.

La politique n'est pas un loisir, un élu responsable ne peut rester passif face à toutes les décisions et s'abstenir sur tous les sujets. Un responsable politique ne peut envisager son action sous le prisme de dogmes. Sur ce point, la recherche de l'équilibre budgétaire ou de l'excédent budgétaire ne doit pas être envisagée comme un dogme car derrière les chiffres de la finance, il s'agit bien de l'économie réelle dans laquelle l'humain a toute sa place.

Lors de nos débats, le Conseil National a largement attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité de définir une politique de ressources humaines à la Société des Bains de Mer et de la faire appliquer par la direction de cette société.

Il ne peut y avoir de développement de ce fleuron de notre économie sans dialogue, sans que l'humain ne soit remis au cœur de toute stratégie d'expansion de ce groupe. Mais au-delà de l'approche chiffrée, le budget est également le garant de la vision du Gouvernement quant à l'avenir de Monaco, il en est le baromètre de confiance. A cet égard, permettez-moi de reprendre les propos admirables d'une femme de courage et de détermination, Helen KELLER pour qui, je cite :

« L'optimisme est la foi qui mènent à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance ». Je vous l'affirmerais déjà lors de l'examen du Budget Rectificatif, rien ne pourra se faire sans l'espoir et sans la confiance, rien de grand ne pourra se réaliser sans l'union, qui devrait prévaloir autour des questions qui engagent l'avenir de notre Pays. Les divisions partisans et l'agitation de campagne entretenue par certains ne conduisent qu'à la division de notre famille et aux dérives regrettables que l'on connaît.

L'union pour construire l'avenir de notre Pays et pérenniser notre modèle économique et social exceptionnel pour nos enfants et petits-enfants.

Voilà la source de mon engagement, cela devrait être la source de notre engagement à tous.

Voilà le cœur de mon approche de ce budget, c'est pourquoi je préférerai toujours défendre l'ouverture de Monaco sur le monde, conformément à la volonté de notre Prince Souverain, plutôt que de prôner le repli sur soi qui ne conduit qu'à un immobilisme dangereux.

C'est pourquoi, je préférerai toujours un discours d'union pour encourager et redonner confiance aux Monégasques, aux résidents, aux entreprises comme aux salariés plutôt que d'agiter les peurs des uns et des autres. On vient encore de le voir ce soir, peurs qui n'engendrent que des divisions néfastes.

Gardons à l'esprit, que l'union des compatriotes derrière nos Princes et nos Institutions a permis à la Principauté de s'adapter au fil des siècles pour faire face à tous les défis qui se posent et préserver nos spécificités qui fondent notre identité.

La stabilité institutionnelle de la Principauté est un élément fondamental de notre attractivité, nous venons

de célébrer hier, les 50 ans de la Constitution de 1962 révisée en 2002, selon les volontés du Prince Rainier III.

Je tiens à saluer le travail des générations d'élus qui nous ont précédés au Conseil National pour bâtir la Principauté telle que nous la connaissons et faire vivre notre Constitution. Monsieur Max BROUSSE qui est présent ce soir et qui est habitué de nos débats publics est le dernier représentant de cette génération, qui a vu naître notre texte fondamental. Il a été le Doyen de cette Assemblée et il est actuellement le Doyen des Conseillers Nationaux et, je le remercie de son implication et de son travail au service de notre Pays. Merci beaucoup, Monsieur BROUSSE.

La Constitution consacre des prérogatives renforcées pour le Conseil National et que l'Institution a su appliquer selon la lettre et l'esprit de cette loi fondamentale, afin de travailler quotidiennement dans l'intérêt général conformément aux axes définis par le Souverain.

Depuis la réforme constitutionnelle de 2002, le Conseil National a ainsi voté 150 lois et déposé plus 30 propositions de lois. Aujourd'hui, notre système institutionnel est arrivé à pleine maturité, le travail d'échange et de discussion constructive avec le Gouvernement dans la recherche de consensus voulu par notre Constitution a porté ses fruits et permis de définir des bases solides pour préserver son indépendance et d'envisager avec sérénité et confiance l'avenir de la Principauté.

J'ai confiance en notre avenir, nous avons en main toutes les cartes pour continuer à assurer la prospérité et le bien-être des Monégasques et des résidents et à mener une politique attractive à l'attention des investisseurs.

Voilà pourquoi je voterai ce soir le Budget Primitif 2013 et je vous remercie.

Nous allons donc à présent voter la loi de budget, article par article.

Je donne donc la parole Monsieur le Chef de Cabinet.

M. le Chef de Cabinet.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2013 sont évaluées à la somme globale de 880.313.900 € (Etat "A").

M. le Président.- Je mets aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept abstentions.

(MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Christophe SPILLOTIS-SAQUET, Christophe STEINER et Pierre SVARA s'abstiennent).

Qui est pour voter cet article 1^{er} ?

(MM. Gérard BERTRAND, Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO, Mme Michèle DITLOT, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET, Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et Jean-François ROBILLON, votent pour).

L'article 1^{er} est adopté.

(Adopté).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2013 sont fixés globalement à la somme maximum de 919.379.700 €, se répartissant en 679.817.300 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 239.562.400 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Je mets aux voix cet article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Les mêmes que précédemment.

Qui est pour ? Je ne vais pas refaire l'énumération des Conseillers mais ce sont les mêmes que précédemment.

L'article 2 est adopté.

(Adopté).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 51.229.500 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Je compte sept abstentions, c'est cela ? Levez la main pour les abstentions juste pour formaliser, et le reste des Conseillers Nationaux, les mêmes que précédemment votent pour.

L'article 3 est adopté.

(Adopté).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2013 sont fixés globalement à la somme maximum de 46.663.000 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept abstentions également, les autres Conseillers Nationaux sont pour adopter cet article.

L'article 4 est adopté.

(Adopté).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept abstentions également, les autres Conseillers Nationaux sont pour adopter cet article.

L'article 5 est adopté.

(Adopté).

M. le Président.- Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget

Primitif 2013 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Sept abstentions.

(MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET, Christophe STEINER et Pierre SVARA s'abstiennent).

Qui est pour adopter cette loi de Budget Primitif ?

(MM. Gérard BERTRAND, Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO, Mme Michèle DITTLOT, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET, Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et Jean-François ROBILLON, votent pour).

La loi de Budget Primitif de l'Etat pour l'exercice 2013 est adoptée.

(Adopté).

M. le Président.- Monsieur le Ministre, souhaitez-vous faire une déclaration ?

M. le Ministre d'Etat.- Monsieur le Président je vous remercie. Je voudrais remercier les Conseillers Nationaux qui ont voté pour le Budget Primitif 2013 et je voudrais à chacun souhaiter au nom du Gouvernement et en mon nom de joyeuses fêtes, un bon repos et la meilleure année possible pour 2013.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur le Ministre. Effectivement, nous arrivons au terme de nos travaux, avant de clore cette Séance, permettez-moi de remercier une nouvelle fois Monsieur Marco PICCININI, qui participe aujourd'hui à son dernier Budget en qualité de Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie. Je vous remercie pour votre travail remarquable au service de l'Etat, votre énergie et votre contact toujours chaleureux dans le cadre de vos fonctions.

Merci beaucoup.

M. Marco PICCININI.- *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour ces expressions auxquelles je suis particulièrement sensible.

M. le Président.- Je souhaiterais également saluer, non sans nostalgie, Monsieur Alexandre BORDERO, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, qui a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections nationales.

Au terme de ces soirées budgétaires, je souhaiterais bien évidemment le remercier pour la qualité du travail de sa Commission dans le cadre du Budget Primitif 2013.

Je souhaiterais également lui rendre un hommage appuyé pour le travail remarquable qu'il a accompli au sein de notre Assemblée depuis 2003. Tout d'abord, comme Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses de 2003 à 2009, puis en qualité de Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale depuis cette date.

Ce travail, il l'a accompli avec compétence, professionnalisme, dévouement et efficacité. Sous sa direction, la Commission des Finances a mené à bien des dossiers essentiels pour le dynamisme de notre économie, tels que la réforme des droits de mutation. Monsieur Alexandre BORDERO, vous avez été pendant ces 10 années, un élément moteur et une force de proposition appréciée, je le pense, de tous vos collègues mais aussi du Gouvernement Princier.

Je tenais donc à vous remercier très chaleureusement de la contribution que vous avez apportée aux travaux du Conseil National, durant vos deux mandats.

Enfin, permettez-moi de saluer deux de nos collègues, Madame Brigitte BOCCONE-PAGÈS et Monsieur Eric GUAZZONNE, qui ont fait le choix de ne pas se représenter aux prochaines élections nationales. Je souhaitais rendre hommage à leur travail et à leurs échanges appréciés et constructifs au sein de notre Assemblée.

En cette fin d'année, période traditionnelle de vœux, j'adresse, en notre nom à tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à LL.AA.SS. le Prince Souverain Albert II et à Son Epouse, la Princesse Charlène, ainsi qu'à toute la Famille Princière.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, je vous présente, de la part de l'ensemble des Conseillers Nationaux, nos

meilleurs vœux pour tous les fonctionnaires et agents de la Fonction Publique monégasque ainsi que pour vous-mêmes et vos familles.

Je n'oublie pas bien évidemment les Enfants du Pays et les résidents à qui les Conseillers Nationaux et moi-même souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Enfin, je terminerai par les Monégasques, mes biens chers compatriotes,

Je vous présente, au nom de tous mes collègues et en mon nom propre, nos meilleurs vœux en cette année qui s'achève. Nous avons travaillé dur. Ne rien faire sans vous, tout faire pour vous : ce fut notre règle en 2012, et nous l'appliquerons encore en 2013, dans l'intérêt de notre Pays et de son avenir.

Je vous souhaite une très belle année 2013.

Monsieur le Ministre, je vous en prie.

M. le Ministre d'Etat.- Simplement Monsieur le Président, pour vous remercier et vous assurer que je transmettrai bien entendu les souhaits formulés par le Conseil National à LL.AA.SS. le Prince Souverain et la Princesse Charlène.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Je déclare à présent la séance levée et je prononce la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2012.

Merci à tous.

—
(La séance est levée à 19 heures 55).

IMPRIMERIE
MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00

